

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

DIPLOÔME DE NIVEAU 4



BAC Professionnel

CGEA

Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole Support polyculture élevage

RNCP 38316 délivré par le Ministère de l'Agriculture 2023

CFPPA - REINACH FORMATIONS



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Bac Professionnel CGEA vise **l'acquisition des compétences nécessaires à la conduite technique, économique et organisationnelle d'une exploitation agricole.**

À l'issue de la formation, le titulaire est capable de participer à la gestion globale d'une entreprise agricole, de mettre en œuvre les activités de production dans le respect des règles de sécurité et de durabilité, et de contribuer aux choix techniques et stratégiques de l'exploitation.

PUBLIC

CIBLÉ

La formation s'adresse à des jeunes âgés de **16 à 29 ans, souhaitant s'orienter vers les métiers de l'agriculture**, notamment dans une perspective d'installation, de salariat agricole qualifié ou de poursuite d'études dans l'enseignement agricole.

CONDITIONS

D'ADMISSION

- Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage
- Être issu d'une classe de 3^e, d'une seconde professionnelle, ou être titulaire d'un CAP agricole compatible
- Pour l'entrée en seconde : avoir 15 ans avant le 31 décembre de l'année en cours (à condition d'avoir terminé sa classe de 3^e)
- Pour l'entrée en 1^{re} : après une seconde pro ou un CAPa sous conditions.
- Admission après étude du dossier de candidature et entretien de positionnement
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole
- Aptitude médicale compatible avec les activités professionnelles du secteur

FINANCEMENT

ET RÉMUNÉRATION

Aucun coût de formation pour l'apprenti (prise en charge par l'OPCO de l'employeur entre 4000 et 14300 euros). L'apprenti perçoit une **rémunération mensuelle**, calculée en pourcentage du SMIC, selon son âge et l'année d'exécution du contrat.

EPI (Equipement de Protection Individuelle à prévoir.) avec possibilité d'une prise en charge selon le statut.

STATUT

DE L'APPRENTI

L'apprenti est salarié de son entreprise, il bénéficie des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage. Il est accompagné par un maître d'apprentissage et un référent au centre de formation.

ACCESSIBILITÉ

ET ACCOMPAGNEMENT



Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.

DURÉE ET ORGANISATION

DE LA FORMATION

- Durée : **3 ans soit 1 850 heures en centre et 3 535 heures en entreprise.**
 - Sur 2 ans : 1 350 heures en centre de formation et 1 940 heures en entreprise. Organisation en alternance (centre de formation / entreprise)
 - Seconde uniquement : 500 heures et 1 595 heures en entreprise (non certifiant).
- Le rythme d'alternance est défini par le calendrier pédagogique annuel et peut évoluer selon l'année de formation afin de favoriser la montée en compétences et l'autonomie progressive de l'apprenti.



- Rentrée : Septembre (possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée si places disponibles).
- Période de recrutement de janvier à septembre.

CONTENU DE LA FORMATION

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES :

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système d'exploitation
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- Réaliser des opérations de gestions et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en oeuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et service
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

CAPACITÉS GÉNÉRALES :

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- Communiquer dans une langue étrangère
- Développer sa motricité
- Mettre en œuvres des savoirs et savoirs-faire scientifiques et techniques

! LES +



Exploitation support



Halle machinisme



Mobilité internationale



Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

MODALITES PEDAGOGIQUES

PRATIQUES DE FORMATION

La formation repose sur :

- des **mises en situation professionnelle sur l'exploitation et l'atelier technologique** de l'établissement,
- des **interventions de professionnels extérieurs** (Point accueil installation, conseillers, agriculteurs,...)
- des **visites d'exploitations** et d'entreprises,
- des **projets collectifs** à dimension professionnelle et culturelle,
- une ouverture à la mobilité internationale dans le cadre du programme Erasmus+, pour les apprentis en Première et Terminale (stage de 2 semaines dans des entreprises d'un pays de l'UE).

Evaluations :

- Contrôle en cours de formation (CCF) conforme au règlement d'examen national
- Évaluations en situations professionnelles
- Épreuves certificatives finales correspondant aux unités capitalisables du référentiel
- Validation progressive des compétences tout au long du parcours

POURSUITES

D'ÉTUDES

BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (ACS'AGRI), BTSA Génie des Equipements Agricoles (GEA), BTSA Métiers de l'élevage, BTSA Agronomie et cultures durables, BTSA Technico-Commercial, Certificats de Spécialisation (en apprentissage)

! CONTACTS

Via le formulaire en ligne [ici](#)
ou en scannant ce QR Code



Plus d'infos ici



CFPPA - REINACH FORMATIONS

1031 Avenue Charles Albert

73290 LA MOTTE SERVOLEX

04 79 25 42 02

cfcppa.la-motte-servolex@educagri.fr

www.reinach.fr



L'AVVENTURE DU VIVANT
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
REVUE POUR TOUT

Natur'Académie

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

